

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 49

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

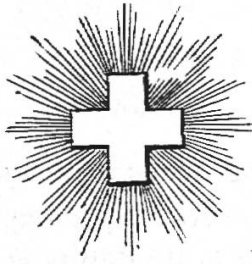
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 49.



LAUSANNE

10 décembre 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : A nos lecteurs. — L'Éducateur de 1907 à 1910. — Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : A mes lecteurs. — Ecole enfantine : Causerie morale sur les petits oiseaux. — Lecture : Le forgeron. — Récitation : La nature et l'étude. — Dictée : Le labour. — Compte de laiterie (fin). — Errata.

A NOS LECTEURS.

L'Éducateur va entrer dans sa 47^{me} année et, en 1914, il pourra fêter, avec la Société pédagogique de la Suisse romande, le cinquantenaire de sa fondation. Nous espérons que jusque là nous resterons tous solidement groupés autour de notre organe, fidèles aux bonnes traditions de solidarité et de cordiale entente du passé.

De plus en plus, nous avons besoin de l'appui effectif et matériel des membres de l'association. Le prix des matières premières et de la main d'œuvre augmente d'année en année ; seul celui de l'abonnement reste stationnaire. Nos lecteurs comprendront cette situation et voudront prendre à leur compte une part de ces sacrifices en restant abonnés au journal et en lui amenant de nouvelles recrues.

Il paraît superflu d'exposer à nouveau le programme de nos travaux. De divers côtés, on nous dit que le Rapport présenté à St-Imier, par notre Comité de rédaction, sur la marche du journal, est la meilleure orientation au début de cette nouvelle période. On trouvera ci-dessous les principaux passages de ce Rapport.

* * *

Nous avons, en outre, le grand regret d'annoncer à nos lecteurs que notre vaillant rédacteur de la partie pratique, M. U. Briod, doit renoncer, pour des raisons de famille, à diriger cette importante partie de l'organe romand. Nous nous séparons à regret d'un collègue aimé

et apprécié avec lequel nous avons, au cours de dix années de travail commun, entretenu les rapports les plus agréables, et nous lui disons un cordial merci au nom de la Romande et de l'Éducateur. Une chose seule peut nous consoler de ce départ : la collaboration de M. Briod nous reste assurée pour l'avenir. Notre collègue continuera à nous envoyer le fruit de ses expériences et de ses études. En lui disant merci pour le passé, nous osons ainsi compter sur lui pour l'avenir.

M. Briod sera remplacé, à partir du 1^{er} janvier prochain, par un de nos plus fidèles collaborateurs, M. Julien Magnin, instituteur à Lausanne, que nos lecteurs connaissent depuis longtemps et sur lequel nous les prions de reporter la confiance dont jouissait son prédécesseur.

L'« Educateur », de 1907 à 1910.

Pour la quatrième fois depuis 1898, le Comité de rédaction de l'*Éducateur* se présente devant vous. Il a à vous rendre compte de son activité et de la marche du journal pendant la période jurassienne. En effet, voici tantôt douze ans que nous vivons sous le régime que l'on pourrait appeler celui du Concordat de Bienne ; le Congrès de Bienne avait décidé, comme vous le savez, « de donner à l'*Éducateur* un caractère romand intercantonal et d'en faire un organe qui parvint à s'imposer par le nombre et la cohésion de ses abonnés ».

A vrai dire, nous n'avons pas grand'chose de nouveau à constater aujourd'hui en ce qui concerne l'exécution de ce programme.

Dans la *Partie générale*, votre journal a continué à s'inspirer des principes de la pédagogie éducative. Il s'est efforcé de donner à ses lecteurs une vue d'ensemble des sciences de l'éducation et de ne leur laisser ignorer aucune méthode féconde, aucun livre suggestif, aucun essai intéressant, aucun moyen d'enseignement vraiment utile. C'est là tout un programme, tout un problème aussi, gros de difficultés, aussi redoutable que complexe et délicat. Qui pourrait se vanter d'avoir trouvé à toutes ces questions une solution définitive ?

Sollicité souvent de faire une place plus grande aux questions de psychologie expérimentale, soit dans les écoles, soit dans les laboratoires, votre rédacteur a cru devoir mettre un peu de circonspection dans ce mouvement, accueilli, comme beaucoup d'autres progrès, tantôt par des craintes injustifiées, tantôt par un engouement désordonné. Certes, nous ne tenons pas en aversion toute nouveauté, mais nous demandons à voir et surtout à nous élever contre ceux qui, grisés par quelques résultats de la science expérimentale, rêvent de bouleverser tout ce qui existe, tout ce qu'a péniblement édifié l'expérience des siècles, persuadés qu'ils sont que rien de bon n'existait avant eux.

Déplorable immobilisme, d'un côté, téméraire radicalisme, de l'autre ! Entre ces deux partis extrêmes, entre les réactionnaires, que la peur de toute nouveauté effraie, d'un côté, et les outranciers scientifiques de l'autre, qu'ils soient simples

pédagogues, pédonomes ou pédotechniciens, il doit y avoir place pour le bon travail, utile, positif, applicable aux besoins de l'école et de l'enfant.

L'enseignement est matière délicate et grave entre toutes. Les réformes scolaires, — les vraies, — elles sont moins nombreuses qu'on ne le croit, doivent être œuvre de maturité et de sagesse. Changer pour le plaisir de modifier n'est pas une raison suffisante. « En corrigeant certains procédés défectueux, disait Portalis, il convient de prévoir les dangers de la correction même. »

L'organisation scolaire de nos cantons mérite, en effet, notre respect. Il ne faut y toucher qu'à bon escient et non en iconoclastes. A coup sûr, elle n'a pas atteint en tout et partout la perfection. Des améliorations importantes devront et y seront encore apportées, mais il n'est pas nécessaire pour le faire de rompre avec la tradition et tout le passé.

La *Chronique scolaire* a signalé les principaux événements survenus dans nos diverses sections. En particulier, il ne s'est rien passé d'important dans la section jurassienne qui n'ait été relevé par le dévoué et zélé correspondant qui, depuis douze ans, semaine après semaine, renseigne nos lecteurs sur les choses scolaires du vieux pays rauraque. Il en est de même de Genève et de Vaud. Cette dernière section a trouvé en M. Gailloz un collaborateur averti, à l'esprit ouvert et toujours prêt à répondre au premier appel. A Neuchâtel, des circonstances particulières ont obligé notre excellent ami, M. Hintenlang, à renoncer à l'enseignement et à ses fonctions de membre de notre comité de rédaction. Nous avons vu partir avec regret ce collaborateur auquel l'*Educateur* garde le meilleur des souvenirs. M. Hintenlang a été remplacé, après de longs mois d'attente, par un jeune maître, M. Quartier, instituteur à Boudry.

Espérons qu'après cet interrègne, nos lecteurs seront régulièrement tenus au courant des actes scolaires essentiels de la section neuchâteloise.

De 1907 à 1910, le chroniqueur a eu la satisfaction d'enregistrer de nouveaux et notables progrès dans le domaine de l'éducation populaire. Le grand canton de *Berne* a adopté une loi sur les traitements du corps enseignant, qui améliore d'une manière très sensible la situation des instituteurs et des institutrices. Il en est de même de *Neuchâtel*. Sa nouvelle loi sur l'instruction publique primaire, du 18 novembre 1908, renferme, à son article 110, des dispositions qui ont été un sérieux encouragement pour tout le corps enseignant. La législation scolaire *genevoise* s'est aussi enrichie d'heureuses dispositions. Le code de l'enseignement professionnel a subi une refonte complète par la réorganisation de l'École des Arts et Métiers. Les classes de perfectionnement pour enfants arriérés ou faibles d'esprit ont été réorganisées et développées, le matériel d'enseignement intuitif a été renouvelé et augmenté dans toutes les écoles du canton. Tout le service de l'hygiène scolaire a été réorganisé. Il en est de même des cours du soir. L'enseignement secondaire féminin prend un nouvel essor par la construction d'un bâtiment modèle et par le raccordement établi entre l'École secondaire de jeunes filles et les diverses sections du Collège permettant ainsi aux jeunes filles de subir les examens de maturité qui donnent accès à toutes les facultés universitaires. La loi sur l'instruction publique primaire va être très prochainement

revisée, en particulier dans les parties relatives au traitement des maîtres et à l'adjonction d'une nouvelle année scolaire obligatoire (13-14 ans).

Le canton de *Vaud*, de son côté, après avoir revu toute sa jurisprudence scolaire primaire, en a fait autant pour l'enseignement secondaire (Loi du 25 février 1908). Les multiples questions qui découlent des nouvelles lois sont maintenant à l'ordre du jour : développement des classes primaires supérieures, préparation du personnel appelé à y enseigner, préparation professionnelle des candidats à l'enseignement secondaire, organisation des classes pour enfants arriérés, etc.

Partout la vie, partout l'action dans les diverses régions du pays romand ! Sans doute, ces progrès nous les devons aux hommes éclairés et dévoués qui président aux destinées de notre enseignement national. Serait-ce, toutefois, de la présomption d'admettre que notre association et notre organe, par leur tenue et leur pondération, par leur perpétuel souci de toujours mieux armer le maître au point de vue professionnel, sont aussi pour quelque chose dans ce mouvement progressiste ?

Le journalisme scolaire doit faire preuve du sens de la mesure, faire entendre la note de la modération, celle dont on doit user dans les discussions scientifiques où la raison seule a le droit de prendre la parole. Ainsi comprise, la presse scolaire constitue une force pour la cause de l'enseignement populaire.

Les progrès scolaires, en effet, sont surtout sensibles là où ils s'imposent par le travail, la tenue et la dignité des corps intéressés.

La *Partie pratique* a continué ses études et articles sur la technique particulière aux diverses branches de nos programmes. Elle a toujours cherché à être une adaptation des principes généraux de la pédagogie aux besoins quotidiens des classes.

Elle a donné quelques leçons-types, des canevas, des sommaires, elle a posé des questions pratiques, rappelé aussi les sujets donnés aux divers examens par les départements de l'instruction publique pour les écoles primaires, complémentaires et normales.

Dans cette dernière période tout particulièrement, elle s'est préoccupée des améliorations à apporter aux procédés d'enseignement de la langue maternelle. Tenant compte des vœux exprimés à ce sujet par les départements cantonaux de l'instruction publique, l'*Educateur* a voulu aussi tenter un nouvel effort et ouvrir toutes larges ses colonnes aux articles consacrés à l'enseignement de la langue ; il a abordé tour à tour la composition orale et écrite ; l'orthographe et le vocabulaire étudiés à la lumière de la psychologie expérimentale ; la grammaire d'après les idées excellentes et si nettement exprimées par MM. Brunot, Sudre, Sensine et d'autres grammairiens ; la lecture expliquée en prenant pour guides les commentateurs classiques les plus autorisés. Voilà ce que trouveront dans les années 1908 à 1910 les lecteurs qui voudront bien feuilleter la table des matières à la rubrique « langue française ». La tâche est d'ailleurs loin d'être accomplie et il reste à nos successeurs à la corriger et à la compléter sous plusieurs rapports pour répondre aux besoins de notre époque. Il leur reste aussi une riche provision de sujets à traiter ou à envisager sous un autre point de vue.

Malgré le petit nombre des abonnés se rattachant à l'enseignement fröbelien,

l'Éducateur a essayé de leur offrir, dans quelques-unes de ses pages, des leçons, des récits, des exercices, des matériaux utiles. Il aurait voulu faire plus et mieux ; les collaboratrices et l'espace lui ont fait défaut. Il a aussi dû restreindre la place consacrée autrefois aux leçons-types ; sans en interrompre complètement la publication ; il s'est borné à donner de temps à autre une leçon complète et à offrir en échange des sommaires, des plans ou de brèves analyses.

Les sujets de sciences naturelles et de géographie sont aussi moins nombreux qu'autrefois. On s'aperçoit que les écoles et les bibliothèques sont mieux pourvues d'ouvrages scientifiques : maîtres et élèves ont maintenant à leur disposition des ressources précieuses qui les dispensent de s'adresser aux périodiques : nous voulons parler ici des excellentes collections et des brochures-guides que les musées scolaires prêtent gratuitement aux musées qui les demandent.

Nos lecteurs ont apprécié les importants chapitres de géographie commerciale et industrielle publiés dans le courant de l'année dernière à l'adresse des élèves des cours complémentaires. Les séries de questions de calcul oral et écrit pour les mêmes élèves ont rendu aussi de bons services. Par cette innovation, nous n'entendons nullement nous substituer à l'excellente publication officielle *Le Jeune Citoyen*, que rien ne saurait remplacer, mais seulement fournir aux instituteurs des degrés supérieurs des classes primaires des matériaux plus complets que les manuels scolaires.

Il nous est toujours agréable de publier des travaux absolument inédits et nous remercions les collaborateurs qui nous communiquent le fruit de leurs études personnelles : ce sont ces pages-là qui ont le plus de chances d'être sauvées de l'oubli.

Nous continuons d'entretenir avec nos voisins de France et d'Allemagne, avec la presse scolaire suisse et étrangère des rapports suivis et profitables. Aujourd'hui *l'Éducateur* a une organisation assez complète : il a trois correspondants réguliers pour l'étranger (France, Allemagne, Belgique), il a un correspondant spécial pour les questions d'hygiène ; il entretient des relations d'amitié avec les associations pédagogiques de l'extérieur et il fait échange avec une quarantaine de périodiques scolaires.

Ceci m'amène à vous faire ici une petite confession.

La lecture de ces journaux incite souvent votre rédacteur à reproduire tel ou tel article ou à encombrer les colonnes de *l'Éducateur* de sa prose et de ses idées personnelles. La tentation est grande, mais je m'en suis toujours défendu. Il nous souvient des reproches amers que l'on adressait au directeur du journal, il y a quelque vingt-cinq ans. On prétendait que *l'Éducateur* était peu à peu devenu un journal purement historique. Les anciens de *la Romande*, nos amis Gylam, Hermenjat, Pelet, Latour, Gobat et d'autres encore sont là pour l'attester. « Prenez garde, disait-on, de ne pas faire de l'organe romand un journal trop personnel. » Notre organe n'a pas été le journal d'un homme, mais le journal de tous. Il n'a eu qu'un idéal : ne blesser aucune conviction, avoir le respect de l'idée sincère et moralisatrice. Jamais, d'ailleurs, nous n'avons eu la sottise vanité de croire que toutes nos idées sont vérité, qu'il n'y a point de vérité en dehors de ce que nous pensons.

Aussi bien bon nombre d'articles publiés par *l'Éducateur* n'ont-ils pas toujours

eu notre entière approbation. N'importe. Dans le domaine des doctrines, il faut être large et tolérant, l'*Educateur* devant rester ouvert à tous et à toutes les opinions sincères. Nous avons préféré le plus souvent laisser la parole à nos collaborateurs plutôt que de prendre la plume nous-même, provoquant même les articles, encourageant les jeunes qui y font leurs premières armes. Il est bon d'attirer et d'intéresser les cadets au journal qu'ils auront à reprendre demain.

L'*Educateur*, d'ailleurs, malgré ces concessions, a cherché à observer une ligne de conduite ferme. Il s'est fait le serviteur de quelques idées et il a eu, à diverses reprises, la satisfaction de voir que ses efforts étaient compris et reconnus. Bon nombre de nos articles de fond ont été remarqués, commentés, reproduits par d'autres périodiques scolaires suisses et étrangers, en particulier par une nouvelle revue de grand avenir je crois, l'*Education*, de Georges Bertier. Il est heureux de se présenter devant vous, non pas peut-être débordant de sève et de vigueur, mais en assez bonne santé cependant pour affronter, s'il le fallait, les mauvais jours qui, je l'espère, ne viendront jamais pour lui.

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Toujours les brevets d'aptitude !** — Dans l'article du 26 novembre dernier, je parlais des examens d'aptitude pédagogiques et je les trouvais organisés de façon raisonnable. Entendons-nous bien ! Nous parlions de la session de 1909 dans laquelle il y avait lieu de reconnaître franchement que les questions posées aux candidats étaient bien du domaine pratique et que pour un début de réorganisation de ces examens, c'était heureux.

En 1910, vingt-cinq échecs ont été enregistrés sur cinquante candidats. La proportion des échecs est forte et il y avait lieu de s'y attendre à la suite des critiques de l'an passé. Certes, tant que l'état actuel des choses restera il y aura les mêmes candidats mal préparés qui récolteront les mêmes échecs ! Et les pauvres candidats souvent n'en peuvent rien ! Aucun n'a subi de préparation professionnelle spéciale, tous ont connu les angoissantes « émotions qu'on ressent aux approches des « Examens d'Etat » qu'il faut réussir à tout prix. Il faut le reconnaître, notre organisation scolaire pêche à cet endroit et ce n'est pas une plaie superficielle, c'est une plaie profonde. Nous enseignons encore trop comme nous avons nous-mêmes été enseignés, mais, il n'y a pas de notre faute, ... personne ne nous a appris à enseigner. Il a fallu nous y mettre, il a fallu essayer, tâtonner, chercher, il a fallu avancer, puis reculer, recommencer... Ah ! que la trigonométrie et l'algèbre nous ont été d'un secours puissant ! Nos connaissances... théoriques de l'éducation nous ont permis de nous noyer dans la même eau où se débattaient les antiques magisters de nos aïeux ! Il n'y a rien de très mystérieux après cela, d'échouer... « c'était écrit ! » proclamait un candidat évincé, il le fallait dans les circonstances actuelles.

En outre, on sait ce que vaut un examen ! Qui n'a pas eu là un « bon billet » ou une « guigne » de malheur. Et, plus encore, un examen professionnel de pédagogue ne peut guère donner en trois ou quatre heures consécutives une preuve décisive de la valeur de l'examiné. Il faudrait évidemment autre chose

aussi pratique que possible et c'est ce qui sera cherché n'en doutons pas. Il a été déjà suggéré différentes façons d'agir qu'on examinera sans nul doute et quand quelque chose s'affirmera, j'aurai l'occasion de vous en entretenir. Toujours est-il que cette année vingt-cinq candidats sur cinquante ont connu l'amertume d'un échec. On dit que les questions proposées étaient plus difficiles que l'an dernier, plus abstraites, moins pratiques que sais-je. On n'en pourrait juger en connaissance de cause qu'en les ayant toutes sous les yeux ou à peu près et il serait téméraire d'en juger sur quelques-unes seulement.

Mais, en attendant que la réorganisation soit faite ne serait-il pas désirable que le Département de l'Instruction publique fit connaître aux candidats futurs ce qu'on veut d'eux et quelle serait la manière la plus profitable pour eux de se préparer à ces épreuves ? Il est certain que Messieurs les Inspecteurs mettent la plus grande obligeance au service des candidats et qu'ils font tous leurs efforts pour diriger le jeune corps enseignant dans une voie un peu rénovée, mais ils ne peuvent pas être partout ni souvent avec un jeune maître et l'influence qu'une visite peut avoir est souvent détruite, toujours amoindrie par le temps qui s'écoule jusqu'à la visite suivante.

Souhaitons, malgré de grandes difficultés en perspective une réorganisation logique de ces examens et surtout que les candidats futurs soient mis dans la possibilité de se préparer pratiquement pour le plus grand bien de nos élèves, de nos écoles et de nos membres du Corps enseignant. L. Q.

VAUD. † Mlle Alice Tabord. — Jeudi 17 novembre, un nombreux cortège accompagnait au cimetière d'Yverne la dépouille mortelle de Mlle Alice Tabord, qui fût pendant huit années maîtresse d'école enfantine à Aigle, et qu'une maladie qui s'est aggravée subitement, a enlevée en pleine activité.

Les autorités municipales et scolaires d'Aigle étaient représentées à la triste cérémonie. Les membres de la S. P. V. d'Aigle et des environs, dont la défunte faisait partie, ont tenu à adresser à leur collègue un dernier adieu en chantant, au bord de sa tombe, le beau cantique de Vinet, dont le refrain :

« Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés »

exprime si bien l'espérance chrétienne.

M. le pasteur Ceresole, en détaillant les qualités de l'excellente institutrice, dans l'accomplissement de la tâche, humble en apparence, sublime en réalité, d'ouvrir aux tout petits les horizons de toutes choses, s'adresse au corps enseignant et l'invite à puiser dans l'exemple de celle qui n'est plus un encouragement.

M. Besançon rappelle, dans la même note, le dévouement modeste de Mlle Alice Tabord, le don d'elle-même qu'elle accomplissait chaque jour. « Elle avait, dit-il, le travail joyeux et obtenait par son calme, par sa douceur, en même temps que par sa fermeté, des résultats magnifiques ».

M. Gaillard, enfin, au nom de la Société pédagogique, rend hommage à l'excellente collègue qu'était Mlle Tabord, cite son assiduité à assister aux séances de la Société et exalte ses qualités de dévouement et d'amabilité. Puis M. Ceresole donne la bénédiction et l'assemblée se retire.

Ceux qui ont vu Mlle Tabord à l'œuvre sont unanimes à louer ses mérites et regrettent son départ prématuré, surtout les mamans de nos petits, qui avaient su apprécier cette dévouée maîtresse.

Puissent ces regrets et ces témoignages contribuer à adoucir la douleur de la famille affligée.

(D'après un journal local.)

H. Gz.

Morges. — La Section de Morges de la S. P. V. a eu son assemblée le 12 novembre à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Bovey, instituteur à Villars-sous-Yens. La plupart des instituteurs et institutrices du district étaient présents.

Mlle Wenger a présenté un travail très fouillé et très complet sur la première question : *Comment lutter contre la littérature immorale ? Que doivent lire nos écoliers ?* Voici les conclusions adoptées par l'assemblée :

1. Amélioration de l'éducation de la jeunesse.
2. Diffusion de bonnes lectures.
3. Création de bibliothèques scolaires ou populaires. Enrichissement ou épuration de celles qui existent.
4. Le boycottage sérieux des éditeurs, des libraires, des marchands de journaux et de livres immoraux.
5. Action sur la presse et par la presse sur le public, les parents et les enfants.

Pour le second objet, le rapport n'était pas prêt. Une discussion très intéressante s'est ouverte sur la littérature immorale, après quoi les instituteurs ont discuté de leurs affaires personnelles, tout en faisant ressortir que les traitements actuels ne correspondent plus aux exigences et à la cherté de la vie.

Petite poste. — L'abondance des matières — nous avons à cette époque de l'année toute une série de comptes-rendus bibliographiques en portefeuille — nous oblige à remettre à plus tard la publication d'un certain nombre de manuscrits. Prière à nos collaborateurs de bien vouloir patienter un peu.

(La Réd.)

BIBLIOGRAPHIE

Livres reçus. — *La liberté d'enseignement en Suisse*, par William Martin. Lausanne, Payot et Cie, éditeurs.

Z. Topelius. — Nouveaux contes finlandais. Récits pour la jeunesse, traduits par Mme E. Girod-Hoskier, Genève. Edition Atar.

Nous avons déjà parlé l'année dernière de ces *contes*, qui sont vivement à recommander aux parents en quête d'étrennes utiles et peu coûteuses.

Le jardin enchanté. — Contes pour les petits par Tony d'Ulmès. Petit in-8 avec 57 illustrations par Jordic. Relié fr. 3, broché fr. 2. — Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Ce n'est pas une tâche facile que d'écrire pour les enfants et d'éveiller dans ces petites imaginations, avides de bris et de couleurs vives, des impressions qui soient à la fois accessibles à leur intelligence embryonnaire et saines pour leur âme en formation. Cette double condition, requise par toute bonne littérature à l'usage de l'enfance, Mme Tony d'Ulmès l'a parfaitement comprise dans le joli volume qu'elle offre, cette année, à la verte jeunesse. Elle sait ce qui attire et captive l'attention des petits.

PARTIE PRATIQUE

A MES LECTEURS

Au moment de remettre la plume de rédacteur de la partie pratique à mon successeur, M. *Julien Magnin*, instituteur à Lausanne, je me sens pressé de dire encore quelques mots à mes fidèles lecteurs et à mes dévoués collaborateurs.

Aux premiers, je tiens à exprimer mes regrets de n'avoir pu les satisfaire toujours comme je le désirais ; jamais je n'ai réussi à trouver assez de force et de temps pour leur apporter des matériaux de choix, des articles suffisamment soignés, des études bien préparées. Ma lourde tâche journalière ne me permettait pas de consacrer au journal le meilleur de moi-même, ce qui n'eût pas été de trop pour maintenir l'organe des instituteurs romands à un niveau digne de son nom.

Fort de l'appui et de la confiance de mon cher directeur et rédacteur en chef, avec qui le travail en commun m'a toujours paru léger, j'ai essayé de frayer quelques voies à nos collègues nouveaux venus dans la carrière ; mais j'aurais voulu faire plus et mieux. Il me faut reconnaître que, durant ces dix années d'activité, la partie pratique de *l'Éducateur* n'est pas parvenue à offrir aux instituteurs et institutrices des divers degrés une somme d'idées et de matériaux suffisante pour les entraîner et les orienter dans leur travail. C'est surtout dans le domaine spécial de l'enseignement élémentaire, où l'on attendait beaucoup de moi, que je suis demeuré inférieur. Peut-être faut-il en accuser le fait que notre littérature scolaire s'enrichit chaque année et rend moins nécessaires les ressources du journal ? Toutefois je regrette de n'avoir su donner, à mes lectrices surtout, des préparations plus nombreuses de leçons de choses et de géographie locale : c'est à cela que je consacrerai les premiers loisirs que me procurera l'abandon de mes fonctions de rédacteur.

A mes aimables et bienveillants collaborateurs, je dois ici de sincères et vifs remerciements. Par le soin mis à leurs articles, ils ont facilité grandement ma tâche. Et combien d'excellentes relations j'ai nouées avec la presque unanimité de mes correspondants ! Impossible autrement quand on est attachés à la même œuvre, cherchant à réaliser le même idéal. Il s'établit bientôt une intime solidarité entre gens dont les idées, les sentiments et les préoccupations trouvent place côte à côte dans un organe commun. Aussi ne sera-t-on pas surpris que j'éprouve quelque douleur à me séparer de mes fidèles auxiliaires de la première et de la dernière heure. Qu'ils me pardonnent si je n'ai pu toujours les satisfaire et si leurs articles ont dormi parfois bien longtemps dans mes cartons ! Quelques-uns d'entre eux ne se sont même jamais réveillés ! Mais leurs auteurs savent que cela ne peut nuire ni à eux-mêmes ni à leurs lecteurs.

En quittant le Comité de rédaction de *l'Éducateur*, je suis heureux d'apprendre à qui ma tâche vient de passer. Je souhaite que M. J. Magnin rencontre auprès de ses collègues et de ses lecteurs la même bienveillance et le même appui qu'ils m'ont accordés. Sous la précieuse direction et la coopération de l'infatigable rédacteur qu'est M. Guex, *l'Éducateur* verra encore de beaux jours. Tous mes vœux l'accompagnent.

U. BRIOD.

Ecole enfantine.

CAUSERIE MORALE

Les petits oiseaux.

« Ouvrez-vous donc, mains mignonnes
» A mon chant triste et seulet;
» Donnez, donnez, soyez bonnes
» Pour le chétif oiselet
» S'il vous plaît ».

Ce sont les gentils moineaux, les gais pinsons et les gracieuses mésanges qui vous disent leur chagrin, leur malheur quand arrive la froidure et que l'hiver commence ! Petits enfants, ayez pitié de nous ! Plus de chenilles sur les arbres du verger, plus d'insectes, plus de vers dans les prés, les jardins, et pas un fruit, pas une graine aux buissons des alentours. La neige vous réjouit et vous rend heureux ; pour nous, pauvres oiseaux, quand elle commence à tomber en flocons fins et serrés, nous sommes tous tristes et malheureux. Avant de sortir de leurs cachettes vos « luges » et vos patins, pensez à nous, chers écoliers, et donnez-nous un peu de votre pain ou, quand votre maman, votre papa vous fait la surprise d'un sou pour que vous soyez sages et que vous vous encouragiez à l'école, n'achetez pas vite un bonbon, des caramels, achetez plutôt des graines pour vos petits amis, les oiseaux. Et si la marchande ne veut pas se déranger pour un sou, votre maîtresse a sans doute une petite boîte dans laquelle vous pourrez mettre vos centimes. Alors bientôt l'un de vous, envoyé au magasin le plus proche de la classe, recevra en échange un grand cornet de chanvre, de mouron, de froment qui fera notre régal.

Merci d'avance, petits enfants ; plus tard nous vous serons reconnaissants. Au printemps, vous entendrez dans les bois et dans les champs nos joyeuses chansons et, en été, vous aurez beaucoup de cerises que vous aimez tant ! Ne nous oubliez pas pendant les grands froids, partagez avec nous vos repas, autrement nous mourrions de faim. Répandez des miettes de pain, des graines sur vos fenêtres, sur vos balcons, à la maison ; sur la terrasse, dans la cour, à l'école ; et dites à vos mamans que les petits oiseaux aiment le grand air, la liberté, qu'ils ne sont pas faits pour être tués et mis sur leurs chapeaux ! Si l'on nous fait la guerre, vous n'aurez bientôt plus de jolis concerts et les arbres fruitiers ne vous donneront plus de fruits. Que ce serait triste, chers enfants ! Vous n'osez pas y penser ! Eh bien, ayez soin de nous en hiver, protégez-nous, ne touchez jamais à nos nids et vous serez bénis et récompensés !

E. N.

CHANT

Les petits oiseaux. (Air populaire.)

Dans mon jardin que j'aime
A nourrir les oiseaux
L'hiver, pour eux, je sème,
Venez, chers passereaux !

Venez, ma main est pleine
De chènevis, de grains ;
Abandonnez la plaine,
Venez dans mon jardin.

Il n'est plus dans la neige
D'insectes, ni de vers,
Le bon Dieu vous protège
Quand viennent les hivers.

Avec vous je partage
Mon morceau de pain bis,
A la ville, au village,
Venez vers vos amis !

POÉSIE

Petits oiseaux venez !

J'ai mis du pain sur la fenêtre, Petits oiseaux, venez, venez ! Vous n'avez pas mangé peut-être, N'ayez peur de mon petit nez !	Le verger n'a plus de cerise, Merles gentils, venez me voir ; Papa, quand il monte à l'église, N'a pas un plus bel habit noir.
J'ai, devant moi, des vitres closes Et, pour ne pas vous effrayer, J'ai caché mes petites mains roses Sous l'ourlet de mon tablier.	Le soleil luit sur les miettes, Laissez la neige du sapin ; Venez, pinsons ; venez fauvettes ; Venez vers moi manger du pain !

(Comm. par E. N.)

LECTURE à propos d'une leçon de chose sur le « fer ».

Le forgeron.

Un forgeron battait sur son enclume une grosse poutre de fer.

Il s'était levé de bon matin. Il avait travaillé plusieurs heures sans relâche.

La sueur ruisselait sur son front ; la poussière de charbon lui noircissait le visage ; ses membres étaient fatigués : mais il était content parce qu'il faisait de bonne besogne,

— Ah ! la bonne poutre de fer ! disait-il. Comme elle sera solide ! Rien ne pourra la plier.

Il frappait de tout son cœur en chantant ; et chaque coup de son marteau faisait jaillir du fer des milliers d'étincelles d'or.

Tout à coup, le marteau cessa de frapper et la chanson s'arrêta aussi. Le forgeron venait de découvrir dans son ouvrage une paille, c'est-à-dire du mauvais ter qui là où il était, rendait la poutre fragile.

Il secoua la tête et dit tristement :

— Je n'ai pas de chance, ma poutre ne vaut rien. Il faut que je la recommence. J'avais pourtant bien travaillé. Allons, ne perdons pas courage !

Et il se mit à forger une autre poutre. Son marteau frappait, à grands coups sonores, et les étincelles d'or volaient, volaient par milliers, faisaient comme un soleil autour du forgeron.

C'est que c'était un bon ouvrier. Il n'eut jamais voulu tromper ceux qui avaient mis en lui leur confiance. Il aurait eu honte de leur fournir une mauvaise marchandise.

Cette fois la poutre fut solide.

— Elle est bonne, allez, et vous pouvez compter sur elle ! dit le forgeron en la remettant à l'homme qui la lui avait achetée.

Elle servit à la charpente d'un léger pont de fer jeté sur un grand fleuve.

Or, voici que, sur ce pont, un beau régiment vint à passer, musique en tête.

Le pont tremblait sous le poids de six cents hommes marchant du même pas. Il fléchit d'abord légèrement.

Puis tout à coup un effroyable craquement se fit entendre. La charpente de fer se rompait...

Au-dessous le fleuve profond roulait ses eaux avec fracas, attendant ses victimes. Chacun des malheureux soldats crut qu'il allait mourir et déjà, en lui-même, il disait adieu à son village, à sa mère, à ses amis.

Et les gens qui les voyaient du bord du fleuve s'agitaient pour les secourir. Mais ils ne pouvaient empêcher la catastrophe. Ils levaient les bras au ciel en pleurant et soupirant :

Hélas ! quel malheur !

Cependant la charpente à moitié rompue était encore soutenue par une poutre solide du vaillant forgeron. Elle avait jusque là résisté. Elle supportait seule tout le poids du régiment.

— Attention, mes enfants ! dit le colonel, que chacun marche le plus doucement possible ! Avec un peu d'adresse et de sang-froid, nous nous tirerons de ce mauvais pas.

Et lentement, lentement, sans secousse, les six cents hommes continuèrent à défiler sur le pont chancelant. La tête de la colonne atteignit enfin le bord de la rivière, le reste suivit, puis le dernier homme du régiment, à son tour, posa le pied sur la terre ferme.

La poutre du vaillant forgeron avait tenu bon, tous étaient sauvés !

Une immense et joyeuse acclamation sortit de toutes les poitrines. C'était un vrai miracle qu'on eût échappé à un si grand péril.

O forgeron, tu ne sus jamais combien d'hommes ton bon travail, ton bras robuste avait soutenus au-dessus du fleuve et de la mort. Et pas un des soldats sauvé par toi ne sut jamais qu'il te devait la vie.

Mais qu'importe ! tu as été un bon ouvrier, tu as eu ta récompense.

(Eug. M.),

D'après O. LAGUERRE. (Tiré de *Lectures élémentaires*.)

E. Devinat-Delagra

LEÇON DE RÉCITATION. *Degré intermédiaire.*

La nature et l'étude.

Laisse-moi, ma bonne grand'mère
Laisse-moi courir dans les bois
Entendre la brise légère
Dont j'aime tant la douce voix.

Laisse-moi chercher sur la grève
Les coquillages éclatants,
Ecouter comme dans un rêve
Les flots causer avec les vents.

Laisse-moi quitter ce volume
Si lourd, où je ne comprends rien.
Laisse-moi jeter cette plume...
Dis vite que tu le veux bien ?

— Je le voudrais bien, petit Emile
Mais le bon Dieu ne le veut pas !
Il entend qu'un travail utile
Précède les joyeux ébats.

Ne dirait-on pas à t'entendre
Que tu veux rester ignorant ?
C'est à présent qu'il faut apprendre
Pour savoir quand tu seras grand.

Après le thème et la lecture
Tu pourras jouer sans souci ;
C'est très bien d'aimer la nature :
Il faut aimer l'étude aussi.

Berthe VADIER.

Leçon proprement dite.

INTRODUCTION : Quel est, pour les écoliers, un sujet de joie ? (l'annonce des vacances).

Pourquoi aimez-vous les vacances ? (liberté, courses de montagnes, jeux divers, promenades dans la campagne, point de leçon à étudier, etc.).

Pourquoi aimez-vous moins l'école ? (soumission à une discipline, leçon à suivre, travaux, étude obligatoire, absence de liberté).

Voudriez-vous toujours être en vacances ? (non).

Pourquoi ? (parce que nous resterions ignorants).

Vous reconnaissez donc que l'étude est nécessaire.

Pensez-vous que les jeux et les courses soient défendus ? (non).

INDICATIONS DE LA LEÇON. — En effet, les jeux et les courses ne sont pas défendus, et nous allons étudier aujourd'hui une poésie qui nous montrera que l'étude et les jeux peuvent très bien aller ensemble.

Lire une fois toute la poésie pour donner à l'enfant une idée d'ensemble. Maintenant écoutez-moi, je vais vous lire lentement le premier verset. — Lecture de ce verset par le maître.

EXPLICATIONS DES TERMES ET IDÉES. — Que nous dit-on dans ce premier verset ? (compte-rendu sommaire par un élève). A qui parle-t-on ? (à une grand'mère). Qui est-ce qui lui parle ? (son petit-fils). Quels sont les mots qui nous disent ce l'enfant demande ? (courir dans les bois, entendre la brise légère) Qu'est-ce que la brise ? (un vent léger). Quand souffle la brise ? (printemps). Quel vent souffle souvent en hiver ? (la bise). Comment sont ces deux vents ? (l'un est chaud, léger, l'autre est froid et violent). Quel est le mot qui nous dit comment est la brise ? (elle a une douce voix). Qu'est-ce que l'auteur a voulu nous dire dans ce verset ? Que demande l'enfant à sa grand'mère ? (la liberté).

IDÉE GÉNÉRALE. — L'enfant demande la liberté pour courir dans la campagne ?

Faire résumer ce verset par un ou deux élèves, puis lecture expressive et très lente par l'ensemble de la classe.

Je vais maintenant vous lire le deuxième verset (lecture faite par le maître).

Où veut aller l'enfant ? (sur la grève). Que veut-il aller chercher ? (des coquillages). Où se trouvent les coquillages ? (dans l'eau). Qu'est-ce donc que la grève ? (le bord d'un lac, d'une rivière). Comment appelle-t-on le bord de la mer ? (une plage). Quel est le mot qui nous dit comment sont les coquillages ? (éclatants). Indiquez quelques couleurs éclatantes (rouge, jaune). Indiquez quelques couleurs ternes (gris, brun). Comment sont donc les coquillages éclatants ? (ils sont rouges). Que veut-il encore faire sur la grève, notre petit garçon ? (il veut écouter les flots et les vents). Expliquer aux élèves cette image poétique.

IDÉE GÉNÉRALE : L'enfant demande la liberté pour courir sur la grève.

Faire résumer ce verset et lecture expressive comme le précédent.

Étudions maintenant le troisième verset. (Lecture par le maître).

Quelle demande fait encore l'enfant ? (il voudrait fermer son livre et poser sa plume). Quel est le mot qui est mis pour livre ? (ce volume). Quels sont vos volumes d'études ? (lecture, sciences, géographie, etc.). Comment l'enfant trouve-t-il le sien ? (lourd). Est-il lourd en effet ; avez-vous de la peine à le porter ? (non). Que veut dire l'enfant en parlant ainsi ? (il veut dire que son livre l'en-

nuie). Et quels sont les mots qui nous disent pourquoi le livre ennue l'enfant ? (je ne comprends rien). Que faut-il faire pour aimer un livre ? (il faut le comprendre). Et comment peut-on y arriver ? (en travaillant). Que sera le livre après cela ? (il sera intéressant). Que veut encore faire l'enfant ? (il veut jeter sa plume. Pourquoi cela ? (pour ne pas travailler). Est-ce bien ? (non). En effet, cela n'est pas bien, et nous allons voir ce que la grand'mère va répondre à son petit-fils.

IDÉE GÉNÉRALE : L'enfant demande la liberté pour ne pas avoir à travailler.

Résumé et lecture expressive de ce verset.

Ces trois versets suffiront pour une leçon. Le maître les fera relire plusieurs fois, puis ensuite copier dans un cahier.

La leçon suivante comprendra l'étude des trois derniers versets. Elle se fera en suivant la même marche. Il y aura lieu de dégager trois nouvelles idées générales.

1° Dieu demande qu'on travaille.

2° Il faut travailler pour s'instruire.

3° Le travail doit précéder le jeu.

APPLICATIONS : Copier les idées principales. et les expressions suivantes :

Une bonne grand'mère — la brise légère — la grève — des coquillages éclatants — le rêve — les flots — quitter ce volume — jeter une plume — de joyeux ébats — un travail utile — rester ignorant — le thème — jouer sans souci — aimer la nature — aimer l'étude. De plus le dialogue contenu dans cette poésie, pourra servir de sujet de composition avec ce titre : « La grand'mère et son petit-fils ».

Pour terminer la leçon d'une façon pratique et éducative, le maître pourra dégager une idée morale. Voici par exemple une façon de procéder.

Le dernier verset nous montre que le jeu est permis, mais à quelle condition ? (qu'il suive le travail). Quelle est donc la première chose à faire ? (il faut travailler). Comment appelle-t-on ce que nous devons faire ? (un devoir). Qui ordonne ce devoir ? (Dieu). Etes-vous les seuls qui devez travailler ? (non). Quels sont ceux qui ne travaillent jamais ? (les paresseux). Que mérite celui qui travaille ? (une récompense). Eh ! bien oui, chers enfants, travaillez aussi, et vous aurez droit à une récompense. Quelle sera-t-elle ? (le jeu et la liberté). Mais pour mériter cette récompense, comment faut-il travailler ? (il faut travailler avec joie et entrain). Quelqu'un maintenant voit-il ce que le dernier verset nous commande, ainsi que toute la poésie ? Que pourrions-nous écrire au tableau noir et graver dans nos mémoires pour ne l'oublier jamais ?

IDÉE MORALE. — Le travail est un devoir ; nous devons l'accomplir joyeusement.

Cette idée sera écrite au tableau noir et pourra servir de modèle pour une leçon d'écriture.

A. DUMUID.

DICTÉE. *Degré supérieur.*

Le labour.

Le père, ayant fait sauter la cheville qui retenait le soc, rangea lui-même la charrue près de la haie de gauche, et la mit en bonne place.

Un coup de fouet fit plier les reins à la jument de flèche ; les quatre bœufs baissèrent les cornes et tendirent les jarrets ; le soc, avec un bruit de faux qu'on aiguise, s'enfonça ; la terre s'ouvrit, brune, formant un haut remblai qui se

brisait en montant et croulait sur lui-même, comme les eaux divisées par l'étrave d'un navire. Les bonnes bêtes allaient droit et sagement. Sous leur peau plissée d'un frémissement régulier, les muscles se mouvaient sans plus de travail apparent que si elles eussent tiré une charrette vide sur une route unie. Les herbes se couchaient, déracinées; trèfles, folles avoines, plantains, phléoles, pimprenelles, lotiers à fleurs jaunes déjà mêlées de gousses brunes, fougères qui s'appuyaient sur leurs palmes pliées, comme de jeunes chênes abattus. Une vapeur sortait du sol frais surpris par la chaleur du jour. En avant, sous le pied des animaux une poussière s'élevait. L'attelage s'avancait dans une auréole rousse que traversaient les mouches. Et Mathurin, à l'ombre du cormier, regardait descendre avec envie le père, le frère, la jument grise, et les quatre bœufs de chez lui dont la croupe diminuait sur la pente.

L. J.

(*La terre qui meurt.*)

RENÉ BAZIN.

Compte de laiterie. (Fin.)

RÉPARTITION DU 2 NOVEMBRE 1909

Nos Sociétaires	APPORTS	DOIT		AVOIR	
		hier	aujourd.	hier	aujourd.
1 Amaudruz	19,8		99,5	19,5	— —
2 Burdet	15,6			15,4	31 —
3 Cordey	5,2			9,5	14,7
4 Ducret	19,3	123,9	104,6	— —	— —
5 Emery	16,6			15,7	32,3
6 Favre	12,6			13,2	25,8
7 Genton	7,9			8,2	16,1
8 Huguenin	17,7			18,2	35,9
9 Imhof	14,2			14,7	28,9
10 Jordan	9,9			9,5	19,4
	138,8		204,1		204,1
Avoir de Amaudruz	39,3				

Amaudruz redoit 99,5 et reçoit le fromage n° 2.

RÉPARTITION DU 3 NOVEMBRE 1909

Nos Sociétaires	APPORTS	DOIT		AVOIR	
		hier	aujourd.	hier	aujourd.
1 Amaudruz	20,7	99,5	78,8	—	—
2 Burdet	14,9			31 —	45,9
3 Cordey	15,1			14,7	29,8
4 Ducret	20,6	104,6	84,—	—	—
5 Emery	15,9			32,3	48,2
6 Favre	13,8			25,8	39,6
7 Genton	4,—			16,1	20,1
8 Huguenin	14,2		93,7	35,9	—
9 Imhof	15,—			28,9	43,9
10 Jordan	9,6			19,4	29,—
	143,8		256,5		256,5

Avoir de Huguenin 50,1

Huguenin redoit 93,7 et reçoit le fromage n° 3.

RÉPARTITION DU 4 NOVEMBRE 1909

Nos Sociétaires	APPORTS	DOIT		AVOIR	
		hier	aujourd.	hier	aujourd.
1 Amaudruz	20,9	78,8	57,9	—	—
2 Burdet	13,9			45,9	59,8
3 Cordey	12,—			29,8	41,8
4 Ducret	21,8	84,—	62,2	—	—
5 Emery	15,7		88,3	48,2	—
6 Favre	13,1			39,6	52,7
7 Genton	10,4			20,1	30,5
8 Huguenin	19,7	93,7	74,—	—	—
9 Imhof	15,1			43,9	59,—
10 Jordan	9,6			29,—	38,6
	152,2		282,4		282,4

Avoir de Emery 63,9

Emery redoit 88,3 et reçoit le fromage n° 4.

RÉPARTITION DU 5 NOVEMBRE 1909.

Nos Sociétaires	APPORTS	DOIT		AVOIR	
		hier	aujourd.	hier	aujourd.
1 Amaudruz	22,—	57,9	35,9	—	—
2 Burdet	14,6		74,2	59,8	—
3 Cordey	8,4			41,8	50,2
4 Ducret	21,2	62,2	41,—	—	—
5 Emery	16,7	88,3	71,6	—	—
6 Favre	14,2			52,7	66,9
7 Genton	9,6			30,5	40,1
8 Huguenin	18,1	74,—	55,9	—	—
9 Imhof	14,3			59,—	73,3
10 Jordan	9,5			38,6	48,1
	148,6		278,6		278,6

Avoir de Burdet 74,4

Burdet redoit 74,2 et reçoit le fromage n° 6.

par J. VAUTRAVERS.

Errata.

Nous avons laissé se glisser deux erreurs dans l'article « Notre armée » du n° 47, page 708.

1. *Roulez tambours*, de F. Amiel, fut composé à l'occasion de l'occupation des frontières, lors de l'affaire de Neuchâtel en 1856.

2. Les soldats de l'élite ne se présentent plus aux inspections annuelles, celles-ci ayant lieu pour eux aux cours de répétition.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole enfantine.

L'ORIENT. — La place de maitresse d'école enfantine est au concours.

Fonctions légales.

Traitement Fr. 500. — par an et pour toutes choses, plus bois pour le chauffage de la salle d'école.

Adresser les offres de service au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service de l'instruction jusqu'au **20 décembre**, à 6 h. du soir.

Pour 1911 abonnez-vous à

LA REVUE

JOURNAL QUOTIDIEN
PARAISANT A _____
LAUSANNE _____

LA REVUE est expédiée

gratuitement en décembre

à tout **nouvel abonné** pour l'année 1911.

LA REVUE, fondée par Louis Ruchonnet, est l'un des principaux organes politiques de la Suisse romande.

Tous les abonnés de **LA REVUE** reçoivent **gratuitement**, chaque samedi, le supplément littéraire et illustré **La Revue du Dimanche**.

LA REVUE s'expédie par les premiers courriers de l'après-midi et parvient **le même jour** à la plupart de ses abonnés.

On s'abonne à **LA REVUE** à l'Administration, à **Lausanne**, ou par Compte de chèques postaux N° II 76 (fr. 12,05). H15656L

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

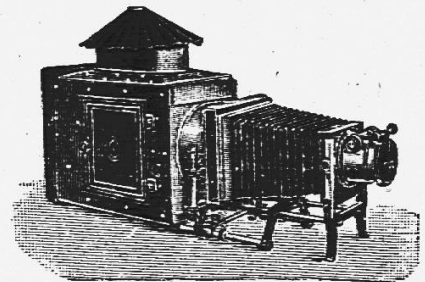
VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

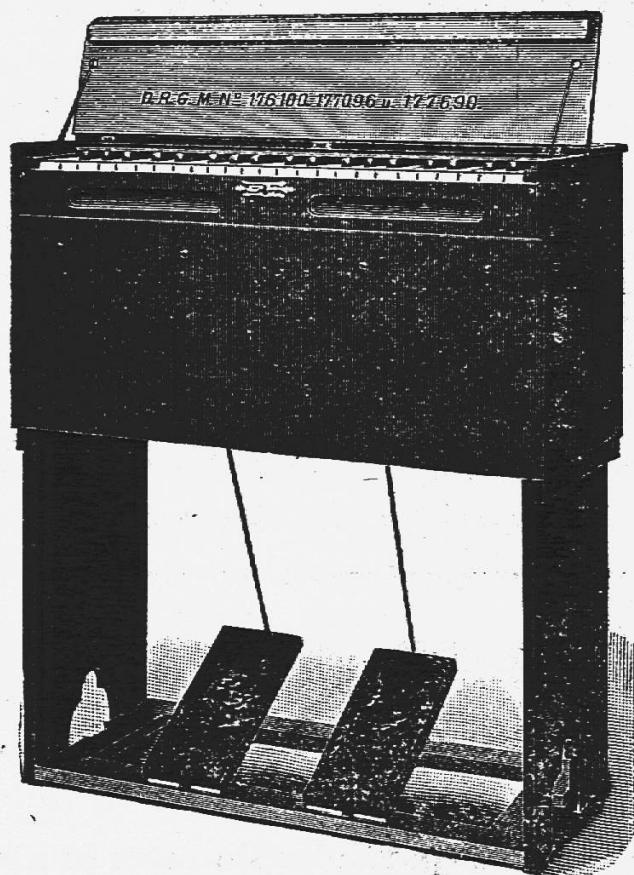
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'Orphéoniste est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FOTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 50.

LAUSANNE — 17 Décembre 1910.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		MM. Hoffmann, F. , inst., Neuchâtel.	Brandt, W. , inst., Neuchâtel
MM. Golay, E. , président de l'Union des instituteurs primaires genevois, Genève.		Busillon, L. , inst.,	Couvvet.
Pesson, Ch. , inspecteur, Genève.		Vaud.	
Rosier, W. , cons. d'Etat, Petit-Lancy.		MM. Pache, A. , inst.,	Moudon.
M^{lles} Muller , institutrice, Genève.		Porchet, A. , inst.	Lutry.
Pauchard, » Genève.		Briod, E. , inst.,	Lausanne.
M. Martin, Ed. , président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.		Magnin, J. , inst.,	»
		Savary, E. , inst.,	»
		Cloux, J. , inst.,	»
		Baudat, J. , inst.,	Corcelles s/Concise.
		Galloz, H. , inst.,	Yverdon.
		Ramuz, R. , inst.,	Grandvaux.
		Masnata, J. , inst.,	Daillens.
		Magnenat, J. , inst.,	Oron.
		Dufey, A. , inst.,	Mex.
		Guidoux, E. , inst.,	Pailly.
		Tessin.	
		M. Nizzola, prof. ,	Lugano.
		Suisse allemande.	
		M. Fritschl, Fr. ,	Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Frossard, Camille , directeur, président, St-Imier.	MM. Vaclair, Ernest , professeur, secrétaire St-Imier.
Saucy, Charles , professeur, vice-président, St-Imier.	Perret, C. , inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F. , directeur, rédacteur en chef, Lausanne.	

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice. Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime, — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Association suisse des directeurs d'instituts

BUREAU OFFICIEL A Zoug

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Cherchent places : 3 institutrices de langue allemande ; docteur phil. (dame), diction anglaise ou allemande ; 1 maître de musique ; plusieurs instituteurs primaires et secondaires de langue allemande, anglaise ; 2 maîtres pour branches commerciales ; prof. littératures, 3 langues ; prof. zoologie et botanique ; prof. des langues latine, grecque et modernes ; prof. des sciences naturelles.

Vacance : 1 institutrice de langue française pour école enfantine.

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „Roman Romand” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

matière d'un grand roman complet.

Demandez les Nos parus

N° 1. **Auguste BACHELIN.** La Carrochonne — La Marquise N° 2. **Philippe MONNIER.** Nouvelles. N° 3. **Edouard ROD.** Scènes de la vie suisse. N° 4. **L. FAVRE.** Jean des Paniers. N° 5. **Air. CERESOLE.** Le Journal de Jean-Louis. N° 6. **T. COMBE.** Le Mari de Jonquille.

Pour paraître en 1910 :

N° 7 **M^{me} de Montolieu.** Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➤ Remise ➤

10 % au corps enseignant.

